

dépendance

par la Commission

Si
silicium
semi-conducteurs

Ga
gallium
semi-conducteurs

terres rares *
aimants permanents

On regroupe sous cette appellation des métaux comme le néodyme, dysprosium, praséodyme...

Mg
magnesium
alliages légers pour l'industrie automobile

borate *
verre à haute performance, aimants permanents

Gamme de composés moléculaires constitués d'atomes de bore et d'oxygène.

graphite*
batteries

Une des formes cristallines de l'élément carbone.

Li
lithium
batteries

W
tungstène
alliages pour les secteurs de l'aéronautique, armement...

Cu
cuivre
équipements électroniques

Co
cobalt
batteries

Le graphite naturel

On parle beaucoup des problèmes d'approvisionnement posés par le lithium et le cobalt lorsqu'on évoque les prévisions de croissance de la production de batteries en Europe. Ces deux éléments figurent bien sûr dans la liste des matériaux critiques stratégiques de la Commission, mais on en oublie souvent un troisième : le graphite, une forme cristalline de l'élément

carbone qui sert à fabriquer les mines de crayon et la fibre de carbone mais aussi l'anode (électrode) de la batterie lithium-ion. L'Europe est pratiquement entièrement dépendante de l'étranger pour son approvisionnement et en particulier du premier producteur mondial, la Chine. En 2020, 47 % du graphite consommé en Europe provenait de ce pays. J.-F.M.

technologies La Commission appuie sur le champignon « vert » pour doper l'industrie européenne

BERNARD PADOAN

Ce doit être la réponse du berger européen à la bergère américaine : à l'Inflation Reduction Act (IRA) de l'OnCLE Sam, la Commission européenne a proposé d'opposer le Net Zero Industry Act (NZIA). Le premier est un programme de subventions – aux forts relements protectionnistes –, lourd de 370 milliards de dollars, destiné à doper l'industrie américaine en relocalisant aux Etats-Unis la production de technologies « vertes » comme les batteries électriques, l'éolien ou le photovoltaïque – des marchés aujourd'hui largement dominés par la Chine. Le second est un ensemble de mesures qui doivent améliorer la compétitivité de l'industrie européenne dans ces mêmes secteurs, avec pour objectif d'assurer 40 % de ses besoins en technologies vertes avec ses propres usines à l'horizon 2030 – le but ultime restant d'atteindre la neutralité carbone en 2050. « Tout ne sera pas fabriqué en Europe, mais davantage devrait l'être », a expliqué le vice-président de la Commission, Frans Timmermans, qui a insisté sur la nécessité de diversifier nos partenaires commerciaux pour le solde.

Une semaine après avoir annoncé une simplification des aides d'Etat pour ces secteurs d'avenir, l'exécutif européen a donc dévoilé des propositions réglementaires censées produire « un choc d'accélération », selon le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton, qui permettra aux entreprises européennes de « croquer » une part significative d'un marché qui devrait atteindre 600 milliards d'euros par an d'ici à 2030.

Le nucléaire par la petite porte

Pour ce faire, la Commission propose d'abord de définir huit technologies « zéro émission » qui bénéficieront prioritairement du NZIA : le solaire photovoltaïque et thermique, l'éolien onshore et offshore, les batteries, les pompes à chaleur et la géothermie, les électrolyseurs et les piles à combustible, le biogaz et le biométhane, la capture et le stockage de CO₂ (CCS) et les technologies des réseaux. S'y ajoutent, mais à un degré de

soutien moindre, les carburants alternatifs renouvelables et... le nucléaire, du moins les réacteurs de quatrième génération – qui n'existent pas encore, mais qui doivent permettre de réduire les déchets quasiment à zéro –, les petits réacteurs modulaires – eux aussi en cours de développement. Une position « chèvre-choutiste » qui doit à la fois satisfaire le camp des pro-nucléaire – en particulier la France – et celui des anti – emmené par l'Allemagne.

Le plan prévoit notamment une simplification et une accélération des procédures et des octrois de permis pour les implantations industrielles – avec la possibilité de définir des projets d'intérêt stratégique, bénéficiant de formalités encore davantage allégées « en respectant notre législation environnementale », assure Thierry Breton –, ainsi que des facilités de financement. On constatera que le projet de la Commission innove en ajoutant des critères environnementaux et de résilience aux enchères et marchés publics concernant ces technologies « vertes ». Cette disposition pourrait dans certains cas avantager des fournisseurs européens, aux coûts plus élevés que leurs concurrents chinois ou même américains – ces

derniers payent à cette heure leur gaz cinq fois moins cher qu'en Europe –, mais prenant mieux en compte leur impact écologique. Une attention particulière pourra aussi être mise sur la formation aux métiers nécessaires au développement des technologies « zéro émission ». Enfin, la Commission veut poursuivre la mise sur pied d'une banque de l'hydrogène : dans le cadre d'un premier appel d'offres concernant la livraison d'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables, une « surprime verte » sera octroyée par cette banque pendant un maximum de dix ans pour combler la différence de coût de fabrication avec l'hydrogène produit à base d'énergies fossiles.

Notons que la Commission n'a pas chiffré son plan, se contentant d'indiquer qu'il sera possible de puiser dans plusieurs fonds européens existants. Le projet devra par ailleurs encore faire l'objet d'un grand marchandage avec le Parlement et le Conseil.



Tout ne sera pas fabriqué en Europe, mais davantage devrait l'être

Frans Timmermans
Vice-président de la Commission européenne



Photo: Flavien Carlot, non contractuelle. BETC

Sense. Design Studio Roche Bobois.

JUSQU'AU 20 MARS
DERNIERS JOURS
LES TENTATIONS
DES PRIX TRÈS SÉDUISANTS SUR LA NOUVELLE COLLECTION

BRUXELLES/UCCLE – LIÈGE – ANVERS
OUVERTS CE DIMANCHE

rochebobois
PARIS

20014376